



Conseil Départemental de l'Isère
de l'Ordre des Médecins



Lettre n° 36 du 5 Décembre 2021
Crise sanitaire
Dr Pascal JALLON, Président du CDOM38

Cinquième vague
Des difficultés persistantes dans les services d'urgence
Mobilisation des médecins libéraux

Chères consœurs, chers confrères

Epidémio

La cinquième vague arrive avec une réactivation du virus delta et l'arrivée du variant omicron. Ainsi le taux d'incidence est passé à 463 en Isère (à 61 le 5 Décembre), Le taux de positivité est à 9,1 sur le territoire...

L'urgence est donc à la re sensibilisation aux gestes barrières et à l'accélération de la vaccination.

De nombreuses questions se posent au regard de la déferlante de la cinquième vague ; elles concernent les vaccins eux-mêmes et la problématique de la vaccination des enfants.

Nous vous proposons une soirée d'information avec la participation du Pr Olivier EPAULARD et la CPAM :

Le Lundi 13 Décembre à 20 heures
Amphithéâtre BOUCHERLE - Faculté de médecine de la Tronche
En présentiel pour ceux qui le désirent

Par Webinaire

<https://zoom.us/j/95387885236?pwd=d0M0eHUvWDRBRGNianFwZWt6ODFtZ>

z09

Urgences

Les services d'Urgences sont toujours en extrême tension avec un manque récurrent de médecins en particulier à Voiron et au GHM.

Nous faisons appel encore et toujours appel à vous.

Le GHM en grande difficulté à la suite d'arrêts de travail pourrait bénéficier de l'aide de médecins Généralistes en soutien à l'urgentiste qui est toujours présent sur site: voici les dates qui nous ont été communiquées :

Le 5 Décembre de 8H à 20H

La nuit du 7 au 8 Décembre

Le vendredi 10 Décembre la journée

Pour les dates suivantes et pour tous renseignements vous pouvez joindre

David VOIRIN [06 83 82 05 95](tel:0683820595) , david.voirin@avec.fr

Vaccination

Les centres de vaccinations vont faire évoluer leur capacité avec une augmentation des lignes de vaccination, et des tranches horaires ...

La médecine de ville est également un relai actif pour la vaccination; l'approvisionnement en doses devrait être facilité au niveau du "flux A" dès cette semaine.

L'ARS fait appel (pour ceux qui le veulent, qui le peuvent) aux MSP, cabinets de groupe , centre de santé... pour ouvrir « des centres de vaccination » au sein de leur cabinet : **«Les Relais ambulatoires de vaccinations »**. Pour ces opérations, des financements spécifiques ont été débloqués... (Cf tableau ci-dessous)

Si vous voulez contribuer à la vaccination, vous pouvez aussi vous inscrire sur <https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr/>

Lettre 35

Je remercie tous les médecins qui ont répondu à l'appel à la solidarité et à la confraternité, nous avons encore besoin de vous !

Je tiens à présenter des excuses à ceux qui ont mal interprété mon message. Ceux qui me connaissent le savent, loin de moi l'idée de limiter la Médecine

Générale à la « bobologie » et de sous-estimer le rôle, la compétence et l'engagement des médecins régulateurs.

Les messages que je vous adresse pour les renforts sont destinés aux professionnels qui ont la possibilité de libérer un peu de temps ; je suis tout à fait conscient, de la tension dans les cabinets médicaux, de l'agressivité des patients et de la fatigue des médecins; je relaye régulièrement ce message auprès de toutes les instances.

En France

Taux d'incidence

388

Taux de positivité

5.69%.

Tension hospitalière

39,5%

En Isère

463

Nombre de cas par semaine pour 100k habitants. Le seuil d'alerte est 50.

6.9%

Proportion des tests qui sont positifs parmi l'ensemble des tests.

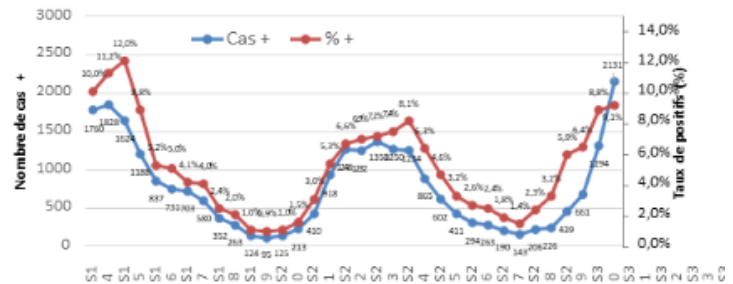
34%

Si supérieur à 100%, alors les patients Covid19 occupent plus de lits de réanimation qu'il n'y en avait avant l'épidémie.

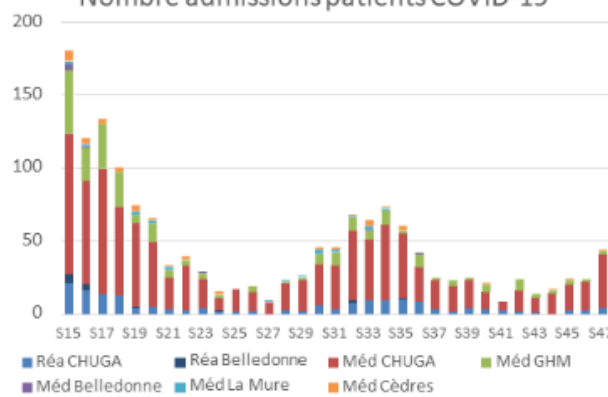
Données Semaine 47

Prélèvements PCR : Semaine 47			
Activité Labo	Nbre de patients COVID+	Nbre de patients prélevés	Taux de positifs
Oriade	1699	17758	9,6 %
Eurofins	322	3696	8,7%
CHU	92	1353	6,8%
GHM	18	547	3,3%
Total	2131	23354	9,1 %

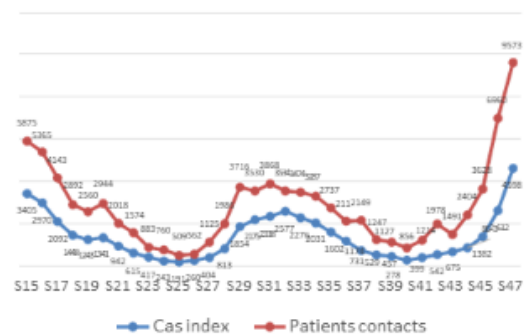
Prélèvements PCR réalisés dans le Sud Isère



Nombre admissions patients COVID-19



Contact tracing CPAM Isère



Patients COVID sur le territoire.

Clinique Belledonne, Clinique des Cèdres, Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble, CHUGA

mercredi 1 décembre 2021

Patients sur le territoire

70

Patients J-1

70

Patients il y a 7 jours

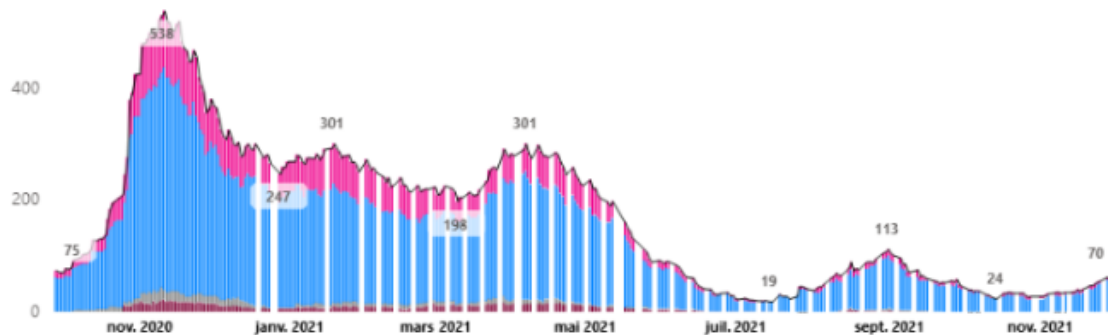
54

Evolution 7 derniers Jour

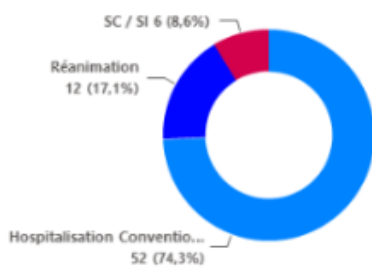
29,63 %

Nombre de Patients hospitalisés

Etablissements ● Belledonne ● Cèdres ● CHUGA ● GHM ● Total



Patients Présents aujourd'hui par type de prise en charge

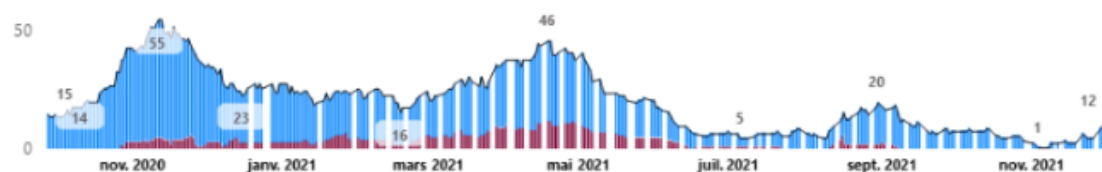


Patients présents par établissement et type de prise en charge

	Total			
Hospitalisation Conventionnelle	0	0	48	4
Réanimation	1		11	12
SC / SI	0	1	5	6
Total	1	1	64	70

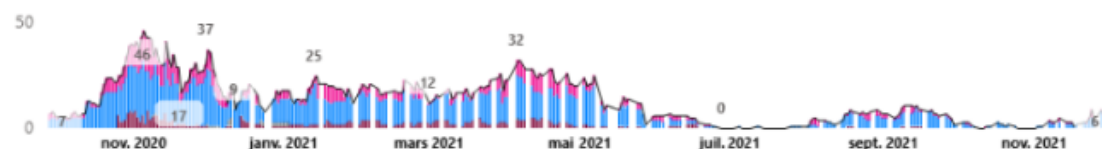
Nombre de Patients hospitalisés en réanimation 7 jours glissants

Etablissements ● Belledonne ● CHUGA ● Total



Nombre de Patients hospitalisés en Soins Critiques 7 jours glissants

Etablissements ● Belledonne ● Cèdres ● CHUGA ● GHM ● Total



relai ambulatoire de vaccination
ARS

Afin de poursuivre et faciliter l'augmentation de l'offre en ville, nous vous proposons la mise en place de « **relai ambulatoire de vaccination** » à partir de vos structures d'exercices regroupées (MSP, cabinets de groupes et centres de santé).

Pour pouvoir être reconnu comme relai ambulatoire, il faut s'engager à réaliser au moins 200 vaccinations contre le SARS-COV-2 chaque mois, en allant au-delà de sa propre patientèle. Ces relais de vaccination seront ensuite désignés par un arrêté officiel du DG de l'ARS qui sera transmis à la CPAM. La liste de ces relais sera ensuite disponible sur le site santé.fr. Les modalités d'approvisionnement en vaccin seront assurées. Il n'y a plus de contraintes concernant le nombre de flacons commandés et les pharmaciens pourront organiser un stockage des doses afin de vous assurer que les RDV programmés seront réalisables.

La reconnaissance en tant que relai ambulatoire de vaccination permettra aux professionnels y participant de bénéficier des rémunérations forfaitaires et de bénéficier de l'appui de professionnels retraités et/ou étudiants. Les éléments de rémunération sont repris ci-joint dans le DGS N°2021-113.

Exceptions :

- Pour les MSP et CDS : dès lors que ces structures ont choisi d'avoir recours au forfait de vaccination en équipe auprès de leur CPAM.
- Pour les professionnels libéraux ou salariés d'une structure ayant optés pour une rémunération forfaitaire horaire. Dans ce cas, ces professionnels ne pourront facturer, lors de la même journée, aucun acte de vaccination.

L'ARS apportera, si besoin, un soutien financier forfaitaire à la mise en place de ces relais de vaccination en participant notamment :

- Aux prestations d'hygiène / entretien de la structure / gestion des DASRI
- A l'achat de petits matériels et consommables pour vacciner
- Au temps d'accueil / secrétariat supplémentaire

Ce soutien financier sera calibré en fonction des créneaux dédiés à la vaccination (Pour 2 mois : 2000 euros pour 1 journée/semaine à 6000 euros pour 3 journées/semaine).

Ces montants seront adaptés en fonction des amplitudes d'ouverture.

Si ce nouveau dispositif vous intéresse, nous vous invitons à nous envoyer les renseignements ci-dessous :

- › Nom de la structure
- › N° FINESS
- › Adresse
- › Coordonnées tél et mail
- › Liste nominative des professionnels qui y travaillent

Très fraternellement
Docteur Pascal JALLON